

De la compétence au conte, il n'y a qu'un pas (de géant?)

par Nadyne Bédard

Même si je ne conte que très rarement dans les écoles et que j'ai peu d'expérience en la matière, j'ai pris l'initiative de me rendre à la très intéressante Table de concertation sur le conte en milieu scolaire parce que deux questions dans l'appel de participation du RCQ m'ont interpellé :

*Quel pourrait être l'apport du milieu du conte en éducation?
Qu'avons-nous à transmettre et à défendre de particulier sur cette question?*

D'abord, j'ai eu un cri du cœur : le conte peut apporter tellement et il a sa place PARTOUT en pédagogie! C'est une évidence, vous le savez vous, conteuses et conteurs! Pas seulement au primaire et au secondaire, mais au cégep, au régulier et en formation continue, et à l'université. Je peux témoigner que le conte est peu présent au collégial, milieu où je patauge comme conseillère pédagogique et auparavant comme enseignante depuis bientôt 16 ans. Ensuite, étant impliquée dans l'étude de besoin de formation des conteurs en cours au RCQ, je me suis dit que cette rencontre allait certainement m'en apprendre plus pour la réflexion en lien avec les compétences du conteur et la nécessité de professionnaliser le milieu.

À titre préparatoire, dans son appel de participation, le RCQ nous a pointé trois fort intéressants textes¹ que je vous invite à lire, à tout le moins à survoler, si vous vous intéressez au conte à l'école, particulièrement l'étude d'Anne Nadeau du Comité Théâtre Jeune Public. Pour reprendre le propos d'un des participants à la table, vous n'avez qu'à remplacer le mot théâtre par le mot conte et les réalités se rejoignent. Cette étude nous permet d'en apprendre plus sur le fonctionnement et le contexte actuel des écoles quant à la sortie culturelle et elle propose des pistes de solution intéressantes pour favoriser la sortie culturelle dans les écoles. Quant au texte du ministère traitant de l'intégration de la dimension culturelle à l'école, il est aussi fort intéressant dans la mesure où on réalise que depuis 2003, il y a cette volonté de rehausser la dimension culturelle dans la formation et de nombreux consultants (\$\$\$) (et une seule conseillère pédagogique) se sont penchés sur la question. Cet outil de référence proposait en page 1 de donner « une représentation claire de l'espace que peut occuper la culture dans l'éducation », et proposait trois axes d'intégration, soit dans l'apprentissage et l'enseignement, dans le *Programme de formation de l'école québécoise*² et grâce à la collaboration avec des partenaires culturels de l'école. On s'empresse de préciser que le but n'est pas d'ajouter la dimension culturelle à la tâche de l'enseignant, mais de démontrer qu'elle en fait partie intrinsèquement. Douze ans plus tard, qu'en est-il? Y a-t-il eu des retombées? Il y a certainement eu des initiatives ici et là. Sauf que, je ne sais pas pour vous, mais avec le long tunnel d'austérité dans lequel nous sommes engagés, je ne pense pas que les écoles auront les ressources pour poursuivre le développement de toutes ces belles idées, pas plus qu'elles ne

¹ - Ministère de l'Éducation (de son nom de l'époque) et Ministère des Communications, *L'intégration de la dimension culturelle à l'école*, document de référence à l'intention du personnel enseignant, Gouvernement du Québec, 2003, 49 p.- Anne Nadeau, pour le Comité Théâtre Jeune Public du Conseil québécois du théâtre, *Étude sur la sortie au théâtre en contexte scolaire*, janvier 2015, 59 p.- Collectif d'associations, Scènes d'Enfances et d'ailleurs, *Manifeste pour une politique artistique et culturelle du spectacle vivant en direction jeunesse*, 2011, n.p.

² Ministère de l'Éducation, *Programme de formation de l'école québécoise*, préscolaire, primaire et secondaire.

les avaient il y a 12 ans (pour preuve l'étude de Mme Nadeau en 2015? Non?), d'autant plus que le milieu scolaire se voit amputé d'une grande partie de ses conseillers pédagogiques, déjà insuffisamment présents.

Après la lecture de ces textes et à l'écoute des interventions, voici ce que j'en ai retenu, mais aussi les réflexions que cette rencontre a suscitées chez moi :

- D'entrée de jeu, j'apprends que pour un conteur c'est difficile de savoir « comment ça marche » pour « entrer » dans les écoles. Pour un enseignant, c'est difficile de savoir comment ça marche pour faire venir un conteur dans les écoles! Pour les néophytes, on semble entrer dans un (autre) long tunnel pavé d'embûches...
- Les conteurs sont de plus en plus présents dans les écoles, mais leurs interventions semblent généralement ponctuelles et peu ancrées dans le cursus scolaire. Et ils pourraient être plus présents.
- Je vais parler du bout que je connais. Je l'ai dit, le conte est peu présent dans les cégeps. Les départements qui pourraient être intéressés (et les programmes où on peut rattacher le conte aux compétences) ont en général peu de budget pour inviter des artistes ou conférenciers et il est parfois vite dépensé en début d'année scolaire. Dans d'autres cas, il est géré autrement. Aussi, il faut savoir que les tâches des enseignants sont « distribuées » en mars-avril pour août et en novembre pour janvier. C'est après cette étape que les enseignants savent quels cours ils vont donner et qu'ils réfléchissent à ce qu'ils vont proposer comme activités. Donc, quel est le meilleur moment d'envoyer votre dossier? Il faut vous informer. Ensuite, comment faites-vous pour savoir dans quel cours proposer une activité de conte, sous quel angle et comment la proposer aux enseignants? Mmm... un beau défi! Il faut avoir accès au « devis ministériel », aux compétences, puis au « cahier de programme » pour voir comment les compétences ont été découpées en cours. Il faut voir quels sont les objectifs d'apprentissage, les contenus couverts et les stratégies privilégiées. Mais aussi, il est judicieux de savoir quelles sont les visées éducatives de chaque cégep, quels sont les enjeux en cours actuellement et donc comment votre « spécialité » peut apporter quelque chose. Perdu dans ces termes? Normal.
- Un des participants à la table ronde a affirmé, et je suis tout à fait d'accord, qu'il faut proposer des activités « clé en main » aux enseignants, car avec l'augmentation de la tâche, ces derniers manqueront de temps et se décourageront d'intégrer des activités qui leur demanderont d'en faire plus. Il faut les accompagner, leur offrir des activités « toutes faites » (et bien faites!) et leur pointer « où » ensuite dans leurs cours ils peuvent réinvestir ces activités. Il faut donc plonger dans le *Programme de formation de l'école québécoise*, fouiller dans les compétences, leur contexte de réalisation, les objectifs et standards, puis tenter de voir de quelle manière vous pouvez y faire entrer le conte. Le document du ministère l'énonce clairement en page 14 en affirmant : « puisque l'enseignement doit prendre appui sur le *Programme de formation*, il faut aussi évaluer dans quelle mesure les repères culturels peuvent contribuer au développement des compétences disciplinaires ou transversales. » On y ajoute ensuite en p. 15 trois conditions : les repères culturels doivent s'inscrire dans l'évolution de l'une ou l'autre des disciplines, favoriser le développement d'au moins une compétence disciplinaire, offrir une véritable possibilité d'exploitation en classe à l'intérieur d'une situation d'apprentissage disciplinaire ou d'un projet interdisciplinaire.

- Mon expérience en pédagogie, notamment dans l'internationalisation des programmes d'études, m'a démontré que le fait d'accrocher les activités aux compétences, et donc aux cours y étant liés, et de les réinvestir dans les stratégies pédagogiques et dans les cours subséquents peut avoir un impact à plus long terme. Autrement dit, ça permet d'encren l'activité dans la formation et de s'assurer de sa pérennité.
- L'étude de Mme Nadeau propose, entre autres, d'intégrer les arts au projet éducatif de l'école. La dimension culturelle fait partie (implicitement ou non) de tous les projets éducatifs au collégial (et certainement dans les autres niveaux scolaires). Ou des visées éducatives, ou des compétences communes ou transversales, ou de la formation fondamentale, appelez cela comme vous le voulez! En plus des exigences ministérielles particulières. En plus des compétences disciplinaires. En plus du fait que les compétences langagières sont un enjeu important actuellement quant à la réussite et la diplomation au collégial. Force est de constater un empilement des visées, une boulimie même. Peu de prise, peu de place, peu de temps, et un manque d'outils pour les développer (les enseigner et les évaluer). Ça reste donc des vœux pieux et le problème est mondial, pas seulement au Québec.
- Plusieurs participants à la table de concertation ont mentionné qu'il faut sensibiliser les enseignants à la culture et à l'intégration de la dimension culturelle dans la classe. Mais comment? L'endroit le plus propice semble être à la source, dès la formation initiale en pédagogie. Il faut donc aller à la rencontre des futurs enseignants sur les bancs d'école! C'est d'ailleurs une des pistes de solution de l'étude de Mme Nadeau. Mais pas seulement dans la formation des maîtres à mon avis. Dans les microprogrammes d'enseignement postsecondaire, les programmes courts d'enseignement supérieur, dans les programmes de techniques d'éducation à l'enfance, de techniques d'intervention en délinquance, en service de garde. Lors des journées pédagogiques, d'ateliers pédagogiques, de midis pédagogiques, comme conférence ou atelier adressés au personnel enseignant (en tout cas au collégial, ils peuvent aller chercher votre cachet dans le budget de perfectionnement collectif).
- Certains conteurs de grande expérience auront peut-être le sentiment de déjà vu dans le propos qui est ressorti de la table de concertation, puisqu'ils expérimentent des activités au quotidien depuis des années en milieu scolaire, activités très rodées et efficaces. Mais pour les conteurs de la relève, il m'apparaît essentiel de les préparer à intervenir adéquatement dans ce milieu, afin d'offrir des activités de qualité et pertinentes et ainsi favoriser le rayonnement du conte en éducation.
- Le conte peut avoir sa place (presque) partout dans le cursus scolaire³: pas seulement en communication orale et écrite et dans les arts, mais dans le développement personnel, en apprentissage comme stratégie pédagogique (pour exercer la mémoire, la concentration, etc.), en histoire et en géographie, en éducation physique (pour la posture, la respiration, entre autres), en enseignement moral, en sciences (oui, oui!) et, pourquoi pas, dans le cours d'exploration de carrières. Au cégep, évidemment il a sa place dans la formation préuniversitaire et la formation générale, mais aussi dans les programmes techniques, partout où il y a une compétence en communication ou en interculturel, pour favoriser l'apprentissage (par l'émotion) et varier les stratégies pédagogiques (de dimension « jeu »), dans les études de cas, dans une tâche authentique (intégratrice), etc. J'ai vu des

³ D'ailleurs, il serait intéressant d'avoir le détail de l'étude de Mme Nadeau à ce sujet, car elle affirme en p. 17 que les conseillers pédagogiques ont été « plus loquaces » que les directions au sujet de la manière d'intégrer la culture dans la formation. On donne quelques exemples : notamment pour la stimulation à la création en arts plastiques, pour le développement de la coopération, de la vision critique, de la vision du monde, etc.

applications géniales allant dans ce sens chez des enseignants en biologie, en soins préhospitaliers d'urgence, etc.!

- Cela dépend d'abord de ce que vous avez à offrir, vous, conteuses et conteurs, dans votre portfolio ou dossier d'artiste, dans le respect et dans la lignée de votre démarche artistique (ou pas), comme artiste professionnel ou comme médiateur culturel⁴. Ensuite, il suffit (!) de plonger dans les programmes scolaires, de fouiller, de trouver le filon et de « tisser » le fil rouge de votre activité, sans vous travestir. Le *Programme de formation de l'école québécoise* et les devis de formation collégiaux peuvent paraître rébarbatifs (et le sont... au fond, oui), mais leur consultation pour un artiste souhaitant intervenir dans les milieux scolaires est incontournable à mon avis.

Conclusion : vous auriez avantage de profiter de l'aide de professionnels en pédagogie pour vous accompagner, chères conteuses et chers conteurs, dans l'élaboration de vos propositions aux enseignants! Ça tombe bien (même s'il n'y a vraiment pas de quoi rire), car il y en aura de nombreux disponibles cet automne!

Un grand merci à Festilou et au RCQ pour cette initiative et souhaitons des suites. Il y a du pain sur la planche! Mais il y aurait avantage à travailler en collaboration et en concertation avec les différents milieux, pour joindre nos forces, au lieu de pédaler chacun de notre côté... Moi, je suis prête!

⁴ La notion de médiation culturelle fait partie de la réflexion du milieu, et notamment, pour les besoins de formation des conteurs.